

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 5 février 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est absent : Jean-Paul Pelletier, conseiller.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A)
- B) Ouverture de la séance
- C) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- D) Adoption des procès-verbaux
- D) Soumission de nouveau à la considération du conseil de la résolution numéro 2018-01-22
- E) 1^{re} période de questions
- F) Rapport des loisirs
- G) Rapport d'environnement
- H) Varia
 - Délégation de sorties
 - Journées de la persévérance scolaire
 - Aide financière à la Maison de jeunes La Traversée 12-18
 - Aide financière à la bibliothèque Onil-Garneau
 - Aide financière aux Fêtes du Lac William
 - Aide financière au Comité des loisirs de Vianney
 - Aide financière à la Clé des Bois
 - Soirée des bénévoles
 - Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités
 - Adhésion à la COMBEQ
 - Adhésion à l'Association des directeurs municipaux
 - Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec
 - Adhésion à L'Érable Tourisme et Culture
 - Adhésion au portail Québec Municipal
 - Adhésion à GROBEC
 - Affiliation à la Fédération des sociétés d'horticulture
 - Contrat d'entretien des logiciels
 - Contrat de télésurveillance
 - Forfait de données (téléométrie)
 - Soumissions – location de niveleuse
 - Adoption du règlement concernant l'entretien des chemins durant l'hiver
 - Reconnaissance de dette
 - Inscription d'une subrogation
 - Taxes de service au 505 route de Vianney
 - Comité intermunicipal en loisirs
 - Programme d'aide financière pour mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du MAMOT
 - Formation de base sur le matériel d'aqueduc et d'égout
 - Aide financière au Cercle des Fermières de Saint-Ferdinand
 - Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable
 - Ajout d'une lumière de rue
 - Avis de motion et présentation du projet de règlement relatif à la circulation et au stationnement
 - PIIRL – travaux complétés (rue Principale Nord)
 - Diagnostic organisationnel
- I) Rapport de voirie

- J) 2^e période de questions
- K) Présentation des comptes
- L) Clôture de la séance

2018-02-24 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point « Parc du Versant du Lac - demande de paiement »; les membres de ce conseil ont reçu la documentation moins de 72 heures avant la début de la séance mais jugent la situation exceptionnelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-25 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-26 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018 (budget) et une copie du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 29 janvier 2018, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu, sous réserve que le maire refuse de signer la résolution numéro 2018-01-22 relative à la participation au Programme Rénovation Québec (PRQ), d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018 (budget) et le procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 29 janvier 2018 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Soumission de nouveau à la considération du conseil de la résolution numéro 2018-01-22

Tel que prévu à l'article 142 du Code municipal, la résolution numéro 2018-01-22 relative à la participation au Programme de Rénovation Québec (PRQ) est soumise de nouveau à la considération du conseil :

**Résolution numéro 2018-01-22
Participation au programme Rénovation Québec (PRQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire adhérer au programme *Rénovation Québec* dans le but de bonifier le programme *AccèsLogis Québec* pour la réalisation du projet « Villa Versant du Lac no ACL 0800 »;

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand décide de ce qui suit :

- La municipalité de Saint-Ferdinand demande à la Société d'habitation du Québec de participer au programme *Rénovation Québec*. La municipalité désire adhérer au Volet II, Intervention 6 (bonification *AccèsLogis Québec*) et demande un budget de l'ordre de 250 000 \$. Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la municipalité et la SHQ.
- Monsieur le maire Yves Charlebois et la directrice générale Sylvie Tardif soient autorisés à signer les ententes de gestion et de sécurité relatives au programme *Rénovation Québec*. La municipalité

accordera le montant en aide financière au projet et adoptera à cet effet un règlement de rénovation pour le programme *Rénovation Québec*.

Ont voté pour : 5 conseillers (Clémence Nadeau, Jean-Claude Gagnon, Pierre-Alexandre Simoneau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre)

Ont voté contre : -0- conseiller

La résolution numéro 2018-01-22 est donc approuvée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 29 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2018-02-27

Rapport des loisirs

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le rapport des loisirs de janvier 2018 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-28

Rapport d'environnement

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de janvier 2018 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-29

Prévisions de sorties

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Paradis	achats loisirs	Victoriaville	2018-01-17
G. Paradis	achats loisirs	Victoriaville	2018-01-31
Y.Charlebois	CIUSSS	Trois-Rivières	2018-02-05

2018-02-30

Journée de la persévérance scolaire

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Considérant que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne en moyenne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit environ sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

Considérant que les répercussions de décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire;

Considérant que dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de déclarer que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie les Journées de la persévérance scolaire 2018 par cette résolution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-31 Aide financière à la maison de jeunes La Traversée 12-18

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 8 500 \$ à La Traversée 12-18 ans inc., payable en douze versements mensuels, pour le fonctionnement de la maison de jeunes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-32 Aide financière à la bibliothèque Onil-Garneau

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de verser une aide financière de 8 000 \$ à la Bibliothèque Onil-Garneau pour le fonctionnement de la bibliothèque, soit l'achat et la réparation de volumes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-33 Aide financière aux Fêtes du Lac William

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de verser une aide financière de 5 000 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-34 Aide financière au Comité des loisirs de Vianney

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 1 000 \$ au Comité de loisirs de Vianney pour le fonctionnement général du Festival du Montagnard 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-35 Aide financière à la Clé des Bois

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de verser une aide financière de 3 000 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-36 Soirée des bénévoles

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de verser une aide financière de 1 000 \$ aux Loisirs de Saint-Ferdinand pour leur soirée « Hommage aux bénévoles » qui se tiendra le 16 février 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 2018-02-37 Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités**
- Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 2 921.98 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-38 Adhésion à la COMBEQ**
- Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 431.16 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-39 Adhésion à l'Association des directeurs municipaux**
- Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de renouveler l'adhésion et l'assurance cautionnement à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la facture de 1 705.48 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-40 Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec**
- Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'adhérer à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 521.57 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-41 Adhésion à L'Érable Tourisme et Culture**
- Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adhérer à L'Érable Tourisme et Culture pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 212.70 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-42 Adhésion au portail Québec Municipal**
- Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adhérer au portail Québec Municipal pour l'année 2018 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 321.93 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-43 Adhésion à GROBEC**
- Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) pour l'année 2018-2019 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 50 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
- 2018-02-44 Affiliation à la Fédération des sociétés d'horticulture**
- Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'inscrire la municipalité de Saint-Ferdinand à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec pour 2018 et de défrayer les frais d'adhésion de 95 \$ en remettant le chèque à la Société d'horticulture et d'écologie des lacs et des montagnes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-45

Contrat d'entretien des logiciels

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de renouveler les contrats d'entretien et soutien des applications (logiciels) auprès de PG Solutions pour l'année 2018 pour un montant de 11 382.55 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-46

Contrat de télésurveillance

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de renouveler les contrats de télésurveillance des systèmes d'alarme auprès de Stanley Sécurité pour l'année 2018 pour un montant de 430.76 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-47

Forfait de données (télémetrie)

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de renouveler le contrat de forfait de données pour la télémetrie auprès de Mission Communications, LLC pour l'année 2018 pour un montant de 3 614.94 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-48

Soumissions « niveleuse »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour les services d'une niveleuse équipée d'un scarificateur avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins :

Transport Jean-Guy Breton inc. 115 \$ l'heure
Excavation Pascal Binette inc. : 109 \$ l'heure

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la soumission de Excavation Pascal Binette inc. pour les services, sur demande seulement du contremaître des travaux publics, d'une niveleuse équipée d'un scarificateur avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 au taux de 109 \$ l'heure. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-49

Adoption du règlement concernant l'entretien des chemins durant l'hiver

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du projet de règlement no 2018-175 au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que tous les membres du conseil présents confirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2018-175 concernant l'entretien des chemins durant l'hiver.

RÈGLEMENT no 2018-175

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENTRETIEN DES CHEMINS
DURANT L'HIVER

Attendu qu'en vertu de l'article 4, alinéa 1, paragraphe 8° de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité locale a compétence dans le domaine du transport;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand juge à propos de se dispenser d'ouvrir un chemin conduisant à des propriétés inhabitées entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand juge à propos d'établir le service qu'elle juge approprié relativement à l'entretien des chemins durant l'hiver;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 8 janvier 2018;

Attendu qu'un projet de règlement a été présenté le 8 janvier 2018;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 2018-175 concernant l'entretien des chemins durant l'hiver soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

Article 1

Le présent règlement abroge toutes dispositions antérieures relativement à l'entretien des chemins durant l'hiver.

Article 2

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 3

L'entretien des chemins durant l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles se fait sur les chemins ci-après mentionnés :

Route Langlois	Chemin Gosford
Route Simoneau	Rang 6
Route Dusseault	Route du Domaine du Lac
Route Tanguay	Rang 5
Rang 10	Rang 10 Sud
Route Turgeon	Route des Chalets
Route McKillop	Route Fréchette
Route Baril	Route Fortier
Chemin Craig	Chemin Houle
Route Carey	Route Douville
Route Sammy	Route Lawrence
Route William	Route Pinette
1 ^{re} Rue du Domaine du Lac	Rue Principale
3 ^e Rue du Domaine du Lac	Rue Labbé
4 ^e Rue du Domaine du Lac	rue Notre-Dame
5 ^e Rue du Domaine du Lac	rue Gagné
7 ^e Rue du Domaine du Lac	rue Bernier Est
8 ^e Rue du Domaine du Lac	rue Bernier Ouest
16 ^e Rue du Domaine du Lac	rue Larochelle
17 ^e Rue du Domaine du Lac	rue des Prés Fleurs
18 ^e Rue du Domaine du Lac	rue des Rosiers
30 ^e Rue du Domaine du Lac	rue des Lilas
32 ^e Rue du Domaine du Lac	rue de la Villa
33 ^e Rue du Domaine du Lac	2 ^e Avenue
1 ^{re} Avenue	4 ^e Avenue
3 ^e Avenue	6 ^e Avenue
5 ^e Avenue	8 ^e Avenue
7 ^e Avenue	rue Industrielle
Avenue des Roulottes	rue des Bâtitseurs
Chemin Côté	

1^{er} Rang (à partir de la route Binette jusqu'à la route de Vianney)

2^e Rang (à partir de la Grande-Ligne jusqu'au 288 2^e Rang)

3^e Rang Sud (à partir de la route de Vianney jusqu'au 343 3^e Rang Sud)

3^e Rang Nord (à partir de la route Binette jusqu'au 385 3^e Rang Nord)

4^e Rang Sud (à partir de la route de Vianney jusqu'à la limite d'Irlande)

4^e Rang Nord (à partir du 454 4^e Rang Nord jusqu'à la route du 5^e Rang - Blanchette)

Route Binette (à partir du 4^e Rang jusqu'à la limite de Ste-Hélène)
Grande Ligne (à partir du coin du bois chez Yves Thivierge jusqu'au 2^e Rang)
Route de Vianney (à partir du 2^e Rang jusqu'au 1^{er} Rang de Ste-Hélène)
4^e Rang Nord : (à partir de la limite de Ste-Sophie jusqu'au 487 4^e Rang Nord)
3^e Rang Nord : (à partir de la limite de Ste-Sophie jusqu'à la sous-station des éoliennes)
5^e Rang Sud : (à partir de la route de Vianney jusqu'au 252 rang 5 Sud)
5^e Rang Sud : (à partir de l'intersection de la route Larochelle et de la Côte Proulx à Irlande jusqu'au 243 rang 5 Sud).

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 8 janvier 2018
Projet de règlement : 8 janvier 2018
Adoption : 5 février 2018
Publication :

2018-02-50

Reconnaissance de dette

Considérant que la municipalité a transmis le dossier de 9190-1835 Québec inc. à l'avocat pour collection de taxes;

Considérant que ce dossier est en attente d'un prononcé de jugement;

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer la reconnaissance de dette relative aux arrérages de taxes dues par 9190-1835 Québec inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-51

Inscription d'une subrogation

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de noter dans les livres la subrogation opérée en faveur de Sucro-Bec L. Fortier inc. aux priorités et hypothèque légale pour l'immeuble composé des lots 337-3-5 et 337-3-2-2-1 du canton d'Halifax pour une somme de 11 284.16 \$ plus les intérêts légaux applicables depuis le 20 avril 2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-52

Taxes de service au 505 route de Vianney

Attendu qu'une demande est faite pour vérifier une taxe de service sur le compte de taxes de la propriété sise au 505 route de Vianney appartenant à Alain Ruel et Sylvie Lemay;

Attendu que suite à une modification de l'usage du bâtiment, la taxe de service reliée à la cueillette des matières résiduelles aurait dû être « chalet » au lieu de résidence;

Attendu que le délai de prescription pour redresser une situation est de 3 ans excluant l'année en cours;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de rembourser la différence entre la taxe de service résidence, 205 \$ et la taxe de service chalet, 147 \$ pour les années 2015, 2016 et 2017, soit un montant de 58 \$/an X

3 ans = 174 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-53 Comité intermunicipal en loisirs

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de nommer Pierre-Alexandre Simoneau, représentant du conseil municipal de Saint-Ferdinand au sein du Comité intermunicipal en loisirs de la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-54 Programme d'aide financière pour mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du MAMOT

Attendu que le MAMOT offre un programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Attendu que la municipalité participe, conjointement avec les autres municipalités de la MRC de L'Érable, la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska et le Centre de recherche industrielle du Québec, à un projet pilote de traitement mécano-biologique des matières résiduelles;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser la MRC de L'Érable à déposer une demande d'aide financière au programme mentionné ci-haut pour la réalisation d'une étude d'opportunité concernant l'implantation possible d'une chaîne de traitement mécano-biologique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-55 Formation de base sur le matériel d'aqueduc et d'égout

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser Olivier Michaud et Carl Pinette des travaux publics à assister à la formation de base sur le matériel d'aqueduc et d'égout offerte par Réal Huot inc. entre le 19 février et le 26 mars 2018 à Québec et de défrayer les coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-56 Aide financière au Cercle des Fermières de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de verser une aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de Saint-Ferdinand pour l'organisation de leur 100^e anniversaire de fondation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-57 Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de verser une aide financière de 350 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour le fonctionnement de l'organisme en 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-58 Ajout d'une lumière de rue

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander à Hydro-Québec d'installer une lampe de rue Street View Led (équivalent 100 watts HPS) à l'intersection de la rue des Bâtisseurs et de la route 165 dans un poteau fourni par la municipalité au coût estimé de 2 100 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT**

Madame Clémence Nadeau, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la circulation et au stationnement et ce, avec dispense de lecture, afin de permettre le stationnement sur la rue Principale entre les numéros civiques 880 et 1014.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2018-02-59 PIIRL - travaux complétés (rue Principale Nord)

Attendu que la municipalité a reçu confirmation d'une aide financière pour la réalisation d'interventions en vertu du programme « Réhabilitation du réseau routier local - Volet redressement des infrastructures routières locales »;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand confirme que le mandat est complété pour les travaux prévus à la demande de subvention du RIRL-2015-064 - rue Principale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-60 Diagnostic organisationnel

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de reporter la décision quant au choix du consultant pour le diagnostic organisationnel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-61 Décompte progressif no 1 - Parc du Versant du Lac

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'accepter le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés au Parc du Versant du Lac et validé par Daniel Lapointe, ingénieur de SNC Lavalin et d'autoriser le paiement de 50 290.07 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur 9181-9243 Québec inc. (Excavation Pascal Binette). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-62 Rapport de voirie

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de janvier 2018 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 27 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2018-02-63 Présentation des comptes

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de payer les comptes du mois de janvier 2018 tels que présentés pour un montant de 303 140.37 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-02-64 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que la présente séance

soit levée à 20 h 35. Adopté à l'unanimité des
conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article
142 (2) du Code municipal.